



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

<http://cgt-territoires63.fr>



Madame la Préfète du Puy de Dôme
Préfecture du Puy de Dôme
18 boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand, le 24 septembre 2026

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du jeudi 1er octobre 2026 au samedi 31 octobre 2026.

Madame la préfète,

Les politiques publiques menées ne sont pas à la hauteur d'une politique salariale digne de ce nom au regard de la situation vécue par les agents publics.

Ils sont pourtant précisément ceux qui tiennent à bout de bras les services indispensables à la population, dans des conditions de travail toujours plus dégradées. Nous n'acceptons pas l'austérité budgétaire choisie et programmée qui prévoit des budgets de guerre au détriment de budgets pour les services publics.

Dans un contexte de crises successives qui mettent à mal nos services publics, ceux-ci ne sont plus financés à hauteur des enjeux sociétaux. Les agents sont en première ligne, ils ne sont pas suffisamment payés pour faire face à l'explosion du coût de la vie et ne sont pas considérés à la hauteur des missions de service public qu'ils effectuent chaque jour.

Les conditions de travail se dégradent, le mal-être est présent, la perte de sens au travail menace un grand nombre d'agents, ayant des répercussions néfastes sur leur santé.

A cela s'ajoute un climat social et sociétal explosif, terreau des idées d'extrême droite qui nous obligent à rester vigilants !

Cette situation n'est plus tenable, il est **URGENT** de répondre aux **revendications des agents que porte notre organisation syndicale**, car nous luttons contre le démantèlement lent et organisé des services publics et notamment de la Fonction Publique Territoriale. Le contexte international, utilisé comme prétexte afin de justifier toujours plus de sacrifices pour les travailleurs, permet à d'autres de continuer à s'enrichir sans limite.

Les aides publiques doivent être conditionnées et réorientées vers le financement de **nos services publics et de ceux qui les font vivre** :

La revalorisation du point d'indice à 6.5 euros est VITALE et URGENTE !!

Nous luttons pour la sauvegarde de nos services publics garants de notre démocratie et revendiquons :

- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6,50 € ;
- Une refonte complète des grilles indiciaires garantissant un réel déroulement de carrière ;
- La reconnaissance réelle des qualifications, de l'expérience et des déroulements de carrière ;
- Le doublement de traitement entre le début et la fin de carrière pour une carrière complète ;
- Le rétablissement de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver et de le renforcer ;
- La suppression du jour de carence et le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agents sont en congé maladie ordinaire ;
- La réaffirmation du principe : un emploi permanent = un fonctionnaire titulaire ;
- Un plan massif de titularisation des contractuels sur des besoins permanents ;
- L'abrogation des mesures qui généralisent le contrat et la précarité ;
- La relance des concours et des recrutements statutaires ;

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com



Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

<http://cgt-territoires63.fr>



Nous œuvrons pour la paix, valeur hautement syndicale, contre le capitalisme qui enrichi les puissants sur le dos des plus démunis et des travailleurs.

Notre luttons contre les violences faites aux femmes et contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles. Ce sont des outils de domination et d'exploitation. Les violences sexistes et sexuelles sont une réalité dans le monde du travail et dans la sphère privée. Une réalité trop souvent invisibilisée par les employeurs qui ne souhaitent pas allouer de moyens pour la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles. La santé et la sécurité au travail sont pourtant de leur responsabilité.

2026 est une année d'Elections Professionnelles dans la Fonction Publique, nous appelons tous les agents à voter le 10 décembre 2026.

Nous rappelons l'importance d'aller voter pour élire les représentants du personnel qui siègeront dans les instances des collectivités et du Centre de Gestion.

Ce sont aussi les élections à la CNRACL, notre caisse de retraite, du 23 novembre au 10 décembre 2026.

La Fédération CGT des Services Publics quant à elle a déposé deux préavis pour les journées :

- du **8 octobre 2026** de 0 h à 24 h pour l'ensemble des personnels des établissements et services d'accueil collectifs et individuels de la Petite Enfance de la Fonction publique territoriale suite à l'appel à la mobilisation du collectif « Pas de Bébé à la consigne ! » pour « un accueil de qualité pour nos bébés ».

- du **14 octobre 2026**, suite à l'appel de l'Union Fédérale des Retraités pour une mobilisation des actifs et retraités à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco qui doit décider du niveau de valorisation annuelle des retraites complémentaires.

En conséquence la Fédération CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1^{er} octobre 2026, 2 octobre 2026, 3 octobre 2026, 4 octobre 2026, 5 octobre 2026, 6 Octobre 2026, 7 octobre 2026, 8 octobre 2026, 9 octobre 2026, 10 octobre 2026, 11 octobre 2026, 12 octobre 2026, 13 octobre 2026, 14 octobre 2026, 15 octobre 2026, 16 octobre 2026, 17 octobre 2026, 18 octobre 2026, 19 octobre 2026, 20 octobre 2026, 21 octobre 2026, 22 octobre 2026, 23 octobre 2026, 24 octobre 2026, 25 octobre 2026, 26 octobre 2026, 27 octobre 2026, 28 octobre 2026, 29 octobre 2026, 30 octobre 2026 et 31 octobre 2026, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Madame la Préfète, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale C.G.T

Le secrétaire général, Aodren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com

La fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements; centres d'incendie et de secours (Sapeurs-Pompiers); préfectures; secteurs publics et privés du logement social; secteurs privés des eaux et de la thanatologie (Pompes funèbres)